

Cas de figure 4 : TNS et free-lance envoyés à l'étranger sur zones à risques

Bureaux d'études

La société :

Jeune société, réalisant des études de marché sur des zones « à risques » : Ouganda, Kenya, République Démocratique du Congo, Nigéria, Tanzanie, Mali, Guinée,...

Cette société est constituée de 3 dirigeants (statut de travailleur non salarié) et emploie actuellement des free-lance (français ou européens) pour ses missions.

La problématique :

Les dirigeants nous ont initialement interrogés sur les possibilités de couverture en santé, pour leurs besoins propres ; au-delà des questions se posaient sur la couverture de leurs free-lance, en santé comme en prévoyance.

Intervention Haussmann Courtage et solutions retenues :

Haussmann Courtage a tout d'abord réalisé une étude plus poussée de leurs besoins, mettant en relief les risques courus par eux-mêmes et leurs free-lance en prévoyance (décès, incapacité-invalidité, arrêt de travail), compte tenu de leur activité sur des pays à risque.

Convaincus par la nécessité de se couvrir en prévoyance, les dirigeants nous ont ainsi demandé, au-delà de la couverture santé d'étudier les solutions pertinentes ; la difficulté résidant d'une part dans les zones concernées (zones en guerre pour certaines) et d'autre part dans la couverture de free-lance.

Après analyse, nous avons accompagné la société dans la mise en place pour les dirigeants des couvertures prévoyance et santé « TNS » ouvrant une couverture sur ces zones, ainsi qu'auprès d'un autre assureur un contrat « mission » en prévoyance et santé (y compris assistance médicale) pour les free-lance.